



NETTUN@3000 INT'L - NOUVELLE GESTION FISCALE 2018

Cette caisse enregistreuse, conformément aux exigences fiscales françaises actuelles, peut être utilisée seulement si une carte SD (DGFE) est insérée et initialisé, sur la quelle toutes les opérations exécutées sont stockées.

Chaque fois qu'une vente est effectuée et une donnée programmée ou modifiée, les informations correspondantes sont imprimées sur un reçu et enregistrées sur la carte SD.

Afin de rendre votre carte opérationnelle, suivez la procédure décrite ci-dessous.

INITIALISATION DU SYSTÈME

Allumez la caisse enregistreuse.

Suivez les étapes suivantes:

133 – SAISIR CODE

Appuyer sur le touches '0' et 'X'

133 – SIRET

Insérez les 14 caractères alphanumériques composant votre code SIRET et appuyez sur 'X'

133 – NAF

Insérez les 5 caractères alphanumériques composant votre code NAF et appuyez sur 'X'

133 – TVA

Insérez les 13 caractères alphanumériques composant votre code TVA et appuyez sur 'X'

133 – DATE 00 – 00 - 0000

Insérer la date en le format jj-mm-aaaa et appuyez sur 'X'

Remarque: Il faut inserer la date affichée sur l'écran client, la dernière connue par le système.

Après l'initialisation, vous pourrez la changer en appuyant sur les onglets **FONCT. GENER.**, **Config** et **Fen. Réglage - AXE REGL. 151**

133 – DATE CONFIRM.?

Appuyez sur 'X'

AXE REGL. 0

Appuyez sur 'QUITTER'

Maintenant, votre caisse est correctement initialisée et vous pouvez commencer à la configurer et depuis vous pouvez accéder aux opérations normales de vente.

Pour ce faire, vous devez programmer votre machine en suivant les procédures décrites dans le Guide de l'utilisateur.

REMARQUE: Pour commencer à vendre, il est nécessaire de définir un taux TVA et de le lier à vos départements programmés.

EN-TÊTE DES TICKETS

Votre caisse enregistre un en-tête et un pied de page sur tous les reçus de vente et tous les rapports de gestion.

Par défaut, votre caisse enregistre un en-tête fiscal composé des informations suivantes:

- (1) COMPAGNIE
- (2) NO. RUE
- (3) NOM DE LA RUE
- (4) CODE POSTAL
- (5) NOM DE LA VILLE

- S/N DE LA MACHINE
- SIRET#
- NAF#
- TVA#
- FW VERSION

où:

(1) - (5) peut être programmé comme suit.

Dans la page de vente, appuyez sur la touche 'F' en haut de l'écran, puis sur les onglets **FONCT. GENER.**, **Config** et **Fen. Réglage**.

Puis:

AXE REGL. 336

Appuyez sur 'X'

SIRET# NAF#, TVA# sont définis pendant la phase initiale de la machine et l'initialisation de la carte SD.

S/N et ECR VERSION sont automatiquement insérés par la machine.

Au contraire, vous pouvez choisir, dans la programmation de l'option associée, d'imprimer votre en-tête en format standard.

Dans la page de vente, appuyez sur la touche 'F' en haut de l'écran, puis sur les onglets **FONCT. GENER.**, **Config** et **Fen. Réglage**.

Puis:

AXE REGL. 337

Appuyez sur 'X'

337 – TYPE D'EN-TÊTE FISCAL 0

Appuyez sur '1'

337 – TYPE D'EN-TÊTE NON FISCAL 1

Appuyez sur 'X'

RAPPORTS PÉRIODIQUES

Les données de Transactions sont stockées dans la mémoire de la caisse enregistreuse, sur votre SD pour le contrôle fiscal.

RAPPORTS 'X'

Vous pouvez choisir d'imprimer manuellement les rapports 'X'. Cette action permet d'imprimer les informations des transactions accumulées en fonction de la période sélectionnée et **CONSERVE TOUTES LES DONNÉES EN MÉMOIRE**.

Cette opération peut être utile, dans chaque moment, pendant la période de travail, afin de vérifier la tendance de vos ventes.

Vous pouvez choisir entre 3 types de rapports périodiques 'X'.

Dans la page Vente, appuyez sur la touche 'F' en haut de l'écran, puis sur les onglets **FONDS CAISS, Rapports**.

Ensuite, sélectionnez l'onglet **Rapports périodiques** et imprimez le rapport relatif à la période sélectionnée: hebdomadaire, mensuel, annuel.

RAPPORTS 'Z'

Conformément aux exigences de la loi fiscale actuelle, cette caisse enregistre les revenus des exercices financiers. Donc, vous êtes obligé d'effectuer des fermetures périodiques, à travers les impressions de rapports 'Z'.

Faites attention qu'après l'impression d'un rapport 'Z', **TOUS LES TOTALES DES TRANSACTIONS SONT RÉINITIALISÉS À ZERO**, à l'exception du Gran Total Perpetuel.

Lorsque la période financière actuelle est terminée (jour, semaine, mois, année), vous recevrez un message à l'écran indiquant que vous êtes obligé de faire le rapport périodique 'Z' associé avant de procéder avec nouvelles ventes.

Dans la page de vente, appuyez sur la touche 'F' en haut de l'écran, puis sur les ongles **FONDS CAISS, Rapports**.

Ensuite, sélectionnez l'onglet **Rapports périodiques** et imprimez le rapport relatif à la période sélectionnée: quotient (avec le tab en bas **Z10**), hebdomadaire, mensuel, annuel.

En entrant dans l'onglet **Rapports périodiques**, en fonction de la situation, la machine discriminera si les rapports sont 'Z' ou 'X' et définira si réinitialiser les données à zéro ou pas.

FORMATION

Le Mode de formation vous permet d'utiliser votre caisse enregistreuse pour effectuer des transactions de vente à des fins d'apprentissage. Aucune modification de réglage ne peut pas être effectuée.

REMARQUE: *Puisque l'opérateur de Formation n'est pas qualifié pour configurer la caisse, avant de créer un opérateur en mode Formation, il est nécessaire d'avoir déjà créé un premier opérateur normal.*

Vous pouvez définir si un opérateur doit fonctionner en mode Formation pendant la phase de création et de configuration.

Dans la page de vente, appuyez sur la touche 'F' en haut de l'écran, puis sur les ongles **FONCT. GENER., Config et Fen. Réglage**.

Puis:

AXE REGL. 601

Appuyez sur 'X'

Sur l'option:

FORMAT. 11

Première chiffre: appuyez sur

'0' pour indiquer que l'opérateur est Normal ou

'1' pour indiquer que l'opérateur est en Formation

Deuxième chiffre: appuyez sur '1' pour activer l'opérateur

Appuyez sur 'X' pour confirmer

Ensuite, activez la gestion des opérateurs:

AXE REGL. 307

Appuyez sur '1' pour activer la gestion des opérateurs

Appuyez sur 'X' pour confirmer

Les opérateurs de formation sont indiqués avec un 'T' sur la liste affichée sur la page concernée.

À l'impression du ticket, s'il est lié à une vente de formation, un '#' est imprimé à côté du numéro du ticket.

Sur tous les tickets non-fiscaux, l'indication "**TICKET NON VALABLE POUR ENCAISSEMENT**" est imprimée.

Dans l'environnement de formation, n'est pas possible d'imprimer des rapports financiers et périodiques, mais uniquement le rapport spécifique de formation.

GESTION DES TABLES

Si votre caisse enregistreuse est utilisée dans l'environnement de restauration, si vous avez déjà choisi, ouvert et commencé à servir des tables, posez attention à ces règles simples:

- Juste après minuit, exécutez un rapport de clôture quotidienne (Z10) avant de travailler de nouveau sur une table.
- N'éteignez pas la machine s'il y a des tables ouvertes et si un changement de date a eu lieu (minuit).

Si la machine affiche les messages suivants:

- "Erreur lors de l'ouverture du compte. Eteindre et redémarrer la machine"
- "MISE EN VEILLE non aut. FERMER TICKET"

débranchez l'alimentation électrique pendant 10 secondes, allumez la machine et attendez qu'elle redémarre.

Exécutez le rapport de clôture quotidienne (Z10), puis revenez à l'écran des tables.

Toutes les tables qui ils étaient ouvertes avant l'interruption, seront disponibles à l'exception de la table sur laquelle vous étiez lorsque l'erreur était affichée.